

LES BERNACHES DU CANADA *

Faits sur les bernaches

Phénomène assez récent, les bernaches qui nichent dans les zones tempérées sont devenues des résidentes importunes de certaines propriétés sises au bord d'un lac Les étendues gazonnées près de l'eau fournissent un habitat idéal aux bernaches du Canada. Ces oiseaux brouteurs se nourrissent principalement d'herbes courtes et elles préfèrent les endroits dégagés qui leur offrent une bonne visibilité pour détecter les prédateurs. **L'augmentation des populations de bernaches pose des risques pour la sécurité humaine et peut entraîner la dégradation de l'habitat** – les excréments peuvent compromettre la qualité de l'eau et le surpâturage peut endommager les zones herbeuses. Une bernache adulte mange jusqu'à 1,8 kg (4 lb) d'herbe par jour et libère jusqu'à 0,9 kg (2 lb) de matières fécales quotidiennement

Les bernaches pondent d'ordinaire de trois à six œufs par année, et leur durée de vie peut atteindre 24 ans. La plupart des couples de bernaches du Canada s'accouplent pour la vie, mais si le compagnon meurt, un nouveau sera choisi. Les bernaches du Canada se reproduisent habituellement pour la première fois au cours de leur troisième année. Les couples cherchent les sites de nidification durant les premiers jours chauds vers la fin février et le début mars. À la fin mars, la plupart des couples ont une arène de reproduction bien établie et commencent à pondre leurs œufs. Quelques semaines après l'éclosion des oisons, les bernaches adultes perdent leurs plumes de vol, et donc la faculté de voler pendant un maximum de six semaines.

Des conflits entre les propriétaires fonciers et les bernaches surviennent souvent à la fin du printemps et au début de l'été, alors que les bernaches élèvent leurs petits et se nourrissent abondamment. La période de pointe de l'éclosion est au début de mai. Pour élever une couvée, il faut davantage de sécurité et de nourriture accessible; les couples adultes déplacent donc parfois les oisons à quelque distance. Les sites de haute qualité (parcs, terrains de golf, plans d'eau avec plages, quais, etc) peuvent attirer plusieurs groupes familiaux.

Au début décembre, la plupart des bernaches s'envolent vers le sud. Mais elles reviendront : lorsque les bernaches parviennent à nicher à un endroit, elles reviennent généralement au même site de nidification, année après année, en nombre croissant.

Si non contrôlées les populations de bernaches pourraient doubler en quelques années!

* Les informations contenues dans ce document ont été puisées aux sites du Service canadien de la Faune, du ministère de l'Environnement ontarien et à celui de la ville d'Ottawa.

Techniques de dissuasion saisonnières

La meilleure approche pour empêcher les oiseaux de s'installer sur vos propriétés et les persuader de nicher ailleurs consiste à avoir recours à des moyens de dissuasion opportuns et saisonniers. Prenez le temps de déterminer les sites potentiels de nidification et d'élevage sur votre propriété et préparez-vous à affronter les oiseaux dès qu'ils auront été repérés – **dès mars**. Surveillez les sites qui risquent d'être envahis par de nouveaux arrivants et **passer immédiatement à l'action**. Les oiseaux seront extrêmement réticents à changer d'endroit après que leurs rémiges auront commencé à tomber lors de la mue au début juin.

Limitez les sources de nourriture

- N'offrez jamais de la nourriture à une bernache du Canada.
- Enlevez les graines fendues sous les mangeoires à oiseaux.
- Tondez moins souvent votre gazon, car les bernaches préfèrent les herbes tendres.

Réduisez l'attrait de votre terrain

- Utilisez des sirènes, des avertisseurs pneumatiques ou des détonateurs au propane amovibles pour effrayer les bernaches. Toutefois, changez-les de place régulièrement afin que les bernaches ne s'habituent pas à leur présence.
- Utilisez des stroboscopes pour perturber les bernaches la nuit ou juste avant l'aube.
- Faites jouer des enregistrements de cris de détresse de la bernache du Canada ou d'une autre espèce d'oiseaux pour chasser les bernaches de votre terrain.
- Utilisez des enregistrements sonores et (ou) des modèles d'aigles ou de faucons ou encore des cerfs-volants pour effrayer les bernaches.
- Étendez sur une corde entre deux piquets ou attachez à des arbres des tissus longs, des fanions ou des ballons de couleur éclatante ou brillante qui bougeront dans le vent. Les bernaches chercheront à éviter de telles distractions visuelles.
- Placez de faux cygnes dans de petits étangs ou lacs; cette pratique s'est avérée efficace dans quelques cas.
- Les bernaches sont souvent dérangées par les systèmes de pulvérisation d'eau à détecteurs infrarouges de mouvement.

Si des bernaches nichent sur votre terrain

- La barrière naturelle d'une bande riveraine bien établie (herbes denses et hautes, arbustes, plantes aquatiques, buissons et arbres) peut empêcher les bernaches d'accéder directement aux littoraux et aux zones de couverture sécuritaires.
- Installez des clôtures en treillis métalliques ou encore en grillage à poules, en filet de plastique, en filet de barrières à neige en plastique, en filet monofilament ou en fils électrifiés. (Ces clôtures peuvent être dissimulées dans les plantations de la bande riveraine). Placez la barrière à la hauteur des bernaches: les bernaches peuvent voler au-dessus mais pas les oisons et les adultes ne laisseront pas leurs petits derrière.

Les mesures létales en dernier recours

Quelques-unes des techniques d'effarouchement et toute mesure létale doivent obligatoirement être employées avec un permis fédéral. Parmi les techniques d'effarouchement qui nécessitent un permis fédéral, mentionnons le recours aux armes à feu, aux rapaces ou aux aéronefs et aux chiens.

Si les mesures non mortelles de contrôle des bernaches du Canada échouent, des mesures létales, telles que la chasse autorisée par la loi, le tir hors-saison ou la destruction d'œufs autorisée en vertu d'un permis fédéral sont à envisager.